

## DELIBERATION

### du conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 25 septembre 2025

#### I. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBAT D'ORIENTATION GENERAL

##### 1.3.3 – Demande d'accréditation hors vague : Licence psychologie

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- VU** le code de l'éducation, notamment son article L712-3 ;  
**VU** la délibération n°CFVU 2025\_09\_25 / 37 de la commission de la formation et de la vie universitaire, réunie en séance le 25 septembre 2025, et portant sur la demande d'accréditation hors vague pour la licence psychologie ;  
**VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.

#### APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 3 abstentions, 17 voix pour et 3 voix contre, la demande d'accréditation hors vague pour la licence psychologie. Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 1er octobre 2025

La présidente de l'université

Pour la présidente de l'Université  
et par délégation  
Le Vice-président  
du Conseil d'Administration  
Jérôme BARAY

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 36



Établissement : Le Mans Université

Intitulé de la mention / Spécialité : Psychologie / Création (Domaine SHS)

### 1. Note stratégique

Cette demande d'accréditation hors vague s'inscrit en cohérence avec la stratégie de formation de Le Mans Université (LMU) sur ses deux campus (Le Mans et le Laval). Dans cette perspective, LMU et la ville ont travaillé de manière concertée afin d'élargir l'offre de formation, en particulier dans les domaines de la **psychologie et du secteur social**, notamment dans les champs de la **prévention et de la santé**. Une attention particulière est portée à la **santé mentale des jeunes, considérée à la fois comme un enjeu majeur du territoire et une priorité croissante des politiques publiques, désignée grande cause nationale en 2025**. Ce projet de formation répond à un besoin crucial sur les départements de la Sarthe et de la Mayenne dans un secteur fortement demandé. Les données sont à cet égard très parlantes. En effet, selon l'enquête menée par le bureau d'étude Aleniumconsultants (2022-2023) pour le compte de la ComUE Angers-Le Mans, 6 810 demandes ont été enregistrées sur Parcoursup pour intégrer la filière psychologie à Angers. Parmi elles, 84 % (soit 5 448 candidats) provenaient des départements de La Sarthe, de La Mayenne et du Maine-et-Loire. Pourtant, en 2022 seulement 402 étudiants ont été admis, dont plus d'un tiers issu de la Sarthe et de La Mayenne. Ce chiffre ne prend pas en compte les nombreux étudiants obligés de se tourner vers d'autres établissements du Grand Ouest, faute de places disponibles localement ou de ne pas faire de demandes. D'autre part, les départements de La Sarthe et de La Mayenne subissent depuis de nombreuses années un processus de désertification dans les métiers de la santé, en particulier dans le domaine de la prise en charge des souffrances psychiques, chez les jeunes notamment. La formation proposée permettra de pallier, en partie, ce manque de professionnels dans le domaine de la prévention et de la santé mentale, et ainsi rendre plus attractifs ces deux départements qui accueillent les deux sites de LMU. Les conclusions du bureau d'étude Aleniumconsultants confirment la pertinence de ce projet :

- Un déficit marqué de formations dans les départements de La Sarthe et de la Mayenne pour les métiers relevant des domaines de la prévention et de la santé
- La nécessité de proposer une formation accessible sur le territoire, afin de répondre aux besoins en compétences dans la région dans le domaine de la psychologie notamment (voir carte en annexe 1).
- L'ambition affirmée de la métropole de Le Mans de renforcer l'attractivité universitaire de la ville

Cette formation s'inscrit donc pleinement dans une démarche d'ancrage territorial, offrant une solution concrète aux étudiants, aux acteurs socio-économiques locaux et plus largement à la population.

Enfin, dans le contexte d'une filière particulièrement sollicitée, il est attendu que le nombre de candidatures en première année (L1) soit très élevé. Toutefois, nous avons fait le choix de limiter les inscriptions dans l'objectif précis d'assurer des enseignements dans des conditions optimales, permettant de garantir la réussite du plus grand nombre. Ainsi, en tenant compte de la capacité d'accueil et des ressources actuellement disponibles, nous limiterons les effectifs à 120 places en L1 sur la période 2026-2029. Ce seuil pourra naturellement être ajusté à l'avenir, en fonction de l'évolution des besoins et des moyens mobilisables.

#### *Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global*

L'ouverture de cette nouvelle filière se fera dans un contexte de mutation marquée par la fermeture de la licence Métiers du numérique, de la licence d'allemand, du Master 1 de management du sport en 2025 et du Master 2 en 2026. De plus, une économie substantielle a été faite puisque tous les volumes d'heures d'enseignement à LMU ont été revus pour se rapprocher d'un plafond de 1500 heures pour les licences et de 750 heures pour les masters dès la rentrée 2025. Pour l'organisation de cette formation, il sera possible de s'appuyer sur cinq collègues (EC) déjà en poste à LMU. En outre, il est prévu de redéployer deux postes en psychologie actuellement fléchés en sociologie et occupés par des ATER (un situé en UFR LLSH et un à l'IUT-GEA). Un autre poste de MCF sera également publié en psychologie. A noter que plusieurs laboratoires, concernés par les thématiques du corps, de la santé et de ses préventions, du bien-être et de l'éducation sont susceptibles de proposer à des doctorants (en psychologie, en psychologie sociale et en histoire de la santé mentale) d'intervenir dans la formation. Nous en avons d'ores et déjà pressenti cinq. Par ailleurs, Le Mans Métropole considère que la création d'un département de psychologie participe pleinement à la priorité qu'elle accorde à la croissance du nombre d'étudiants sur l'agglomération. Première collectivité d'appui à l'université, Le Mans Métropole apportera un soutien spécifique à la création et au lancement de cette formation. Les premières années d'étude sont déterminantes dans la future installation des diplômés ; la création de cette licence permettra d'alimenter le vivier de professions sous-dotées dans le territoire.

*Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires.*

Cette formation sera intégrée à l'offre de l'UFR Lettres Langues Sciences Humaines (LLSH). Sa mise en place pourra bénéficier de la synergie initiée au sein de l'établissement autour de l'institut SANA (Santé, Bien-être, Autonomie), du Pôle d'Excellence des Formations Sanitaires et Sociales du Mans, soutenu par l'Agence Régionale de Santé et porté par la Région Pays de Loire qui ouvrira ses portes en 2026 pour accueillir les formations dans les domaines sanitaire et social, dont le Centre de Formation et de recherche à la relation d'Aide et de Soins (CEFRAS), l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Sarthe, la Croix-Rouge, le Centre Hospitalier du Mans (CHM). Ce pôle d'excellence est situé à proximité du campus, ce qui facilitera les collaborations. Par ailleurs, les expertises pédagogiques de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, de l'UFR Sciences et Techniques, de l'UFR Droit, Économie, Gestion (des deux campus), du Service de Santé Étudiante de LMU ainsi que celles des laboratoires de LMU concernés par les thématiques afférentes à cette formation pourront être mobilisées. Cette formation se distingue des offres des autres universités du grand Ouest au regard des contenus des **deux parcours proposés : 1) Parcours Psychologie - prévention et santé, 2) Parcours Métiers du social - prévention et santé.**

- Le premier parcours a vocation à former des étudiants en psychologie dans le domaine de la prévention en lien avec la santé : prévention des addictions, prévention des comportements à risque et des conduites extrêmes, prévention des troubles psychiques des jeunes notamment, prévention des risques psychosociaux... Les lauréats pourront se porter candidats soit à des masters de psychologie, d'ergonomie, de criminologie dans d'autres universités... soit à des masters de LMU (Études sur l'enfance et la jeunesse, Études sur le genre, Économie de la santé, et à l'avenir Psychologie) ou bien encore s'insérer dans le monde du travail dans les métiers du *Care* (Animateur socioculturel, Chargé de développement social, Chargé de projet ou d'action sociale, Médiateur social / santé, Coordinateur ou assistant de projet, Animateur de prévention santé, Chargé de projet santé sociale, Conseiller/e en emploi et insertion).

- Le second formera des professionnels des secteurs médico-social et socio-éducatif : prévention des conduites extrêmes et de la délinquance des jeunes notamment, prévention du harcèlement, prévention des risques psychosociaux, renforcement des compétences psychosociales... Les lauréats de ce parcours pourront s'orienter vers des masters dont ceux de LMU, passer des concours pour intégrer des formations professionnalisantes (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Service pénitentiaire d'insertion et de probation, Éducateurs spécialisés, Assistant social, mandataires judiciaires, moniteur-éducateur, conseiller en économie sociale et familiale...) ou bien encore s'insérer dans le monde du travail dans les métiers de la prévention et du secteur socio-éducatif (Chargé de projet en action sociale, Chargé d'études en santé publique et protection sociale, Chargé de développement social, Animateur socioculturel, Médiateur social, Assistant de gestion dans le secteur sanitaire et social, Adjoint de direction en établissement de santé ou médico-social, Chargé-e d'insertion sociale et professionnelle).

Ces deux parcours pourront également conduire vers une licence professionnelle dans le domaine de l'animation socio-culturelle, du vieillissement, du service à la personne... Les étudiants qui suivent cette formation et qui opteraient au cours de celle-ci pour le concours de professeur des écoles de l'Éducation Nationale pourront bénéficier des modules sous forme de mineures préparant à ce dit concours. Son attractivité devrait s'étendre bien au-delà des départements de La Sarthe et de La Mayenne, en touchant également le sud de l'Orne, l'Eure-et-Loir, l'ouest du Loir-et-Cher et potentiellement la région parisienne, grâce à la proximité des axes autoroutiers et ferroviaires, mais aussi en raison d'un coût de la vie plus abordable (notamment en matière de logement). Cette implantation stratégique permettra de répondre aux besoins d'un bassin élargi d'étudiants, tout en renforçant l'ancrage territorial de l'établissement.

*Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel.*

Forts des relations nouées de longue date avec les secteurs professionnels concernés (associations du secteur social, IME, EHPAD, centres d'addictologie, EPSM de la Sarthe, Centre hospitalier du Mans, Pôle d'Excellence Santé et Sanitaire du Mans, Santé au travail 72...), les porteurs de cette formation pourront bénéficier : de l'apport de professionnels qui assureront certains enseignements ; de lieux de stage ; et de débouchés professionnels à l'issue de la licence 3, par exemple dans les collectivités locales, les villes du Mans (Prévention/santé/insertion/CCAS) et de Laval. Le Mans Métropole avec laquelle nous travaillons de concert sera également une institution susceptible d'accueillir des stagiaires voire de recruter des lauréats de la formation dans le secteur jeunesse notamment. Certains enseignants-chercheurs, membres de l'équipe pédagogique, possèdent une expertise reconnue dans les domaines de la délinquance et de la santé mentale. Ils collaborent régulièrement avec l'établissement pénitentiaire des Croisettes, le Centre éducatif fermé La Roulière, l'EPSM et les associations du secteur socio-éducatif. Ces institutions pourront également accueillir des stagiaires. Enfin, les entreprises du secteur privé, partenaires de LMU *via* des conventionnements, pourront aussi proposer des stages aux étudiants.

*Objectifs en matière de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)*

Comme le révèlent les résultats de l'enquête réalisée par le bureau d'étude Aleniumconsultants, le nombre d'étudiants intéressés – en particulier dans La Sarthe et de La Mayenne – s'annonce particulièrement élevé. Ainsi, nous estimons qu'entre 100 et 120 candidats pourraient être retenus dès la première année de psychologie à LMU. Cette ouverture locale permettrait de répondre à une demande croissante tout en contribuant à alléger la pression exercée sur l'Université d'Angers.

**1. Description de la formation**

<b>Intitulés des parcours de formation :</b>	<b>Parcours Psychologie - prévention et santé</b> <b>Parcours Métiers du social - prévention et santé</b>
<b>Organisation de la formation :</b>	<i>Schéma général, portails, mutualisation des parcours, articulation des différentes années, socle commun etc.</i> Elle sera organisée en 4 blocs de compétences par an dont 3 centrés sur la psychologie et 1 transversale comprenant des enseignements de langue, de SHS, de découverte du milieu professionnel. Il est prévu que cette formation soit organisée en deux parcours à partir de la L2 : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Parcours Psychologie - prévention et santé</b></li><li>• <b>Parcours Métiers du social - prévention et santé</b></li></ul>
<b>Modalités d'enseignement :</b>	<i>Préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; si des modalités de formation à distance sont prévues etc.)</i> La formation se fera en formation initiale et continue. Elle sera conçue selon le principe de l'approche par compétences (APC) en lien avec le service APPUI de LMU.
<b>Volume horaire de la formation :</b>	1500 heures
<b>Lieux de la formation :</b>	LMU sites du Mans et de Laval
<b>Moyens techniques et locaux :</b>	LMU mettra à disposition les amphithéâtres et salles nécessaire pour assurer le bon déroulement de cette formation.
<b>Liens avec la recherche :</b>	<i>Préciser le nom et les caractéristiques de l'unité de recherche (ou des unités) à laquelle la formation est adossée (à décliner, le cas échéant, par parcours).</i> La formation sera adossée sur plusieurs laboratoires en lien avec la thématique : <ul style="list-style-type: none"><li>• CREN. <a href="https://cren.univ-nantes.fr">https://cren.univ-nantes.fr</a></li><li>• ESO. <a href="https://eso.cnrs.fr/">https://eso.cnrs.fr/</a></li><li>• MIP. <a href="https://mip.univ-nantes.fr/">https://mip.univ-nantes.fr/</a></li><li>• TEMOS. <a href="https://temos.cnrs.fr/">https://temos.cnrs.fr/</a></li></ul>
<b>Liens avec le monde socio-économique :</b>	<i>Essentiellement pour les formations à insertion professionnelle directe, préciser la nature et le nom des partenaires socio-économiques de la formation</i> Associations du secteur social, IME, EHPAD, centres d'addictologie, EPSM de la Sarthe, Centre hospitalier du Mans... structures avec lesquelles nous avons des relations étroites et nouées de longue date.



Capacité en 1<sup>ère</sup> année et prévision sur l'ensemble du diplôme (y compris pour les éventuels parcours) :

- L1 : 120
- L2 : 70/80 dont 35/40 en Parcours Psychologie et 35/40 en Parcours Métiers du social
- L3 : 70/80 dont 35/40 en Parcours Psychologie et 35/40 en Parcours Métiers du social

S'agissant d'une filière en forte demande, il est probable que le nombre de candidatures en première année (L1) soit très élevé. Toutefois, pour des raisons liées à la capacité d'accueil, aux moyens actuels disponibles, et afin d'assurer les meilleures conditions de réussite pour les étudiants, nous prévoyons de limiter les effectifs à 120 places en L1 entre 2026 et 2029. Ce plafond pourra être réévalué à l'avenir en fonction de l'évolution des besoins et des ressources.

Origine des publics :

Bacheliers, professionnels et réorientations

## 2. Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

*Préciser s'il s'agit de PR, MCF ou PRAG ; Indiquer leur section CNU*

Parmi les personnes déjà en poste : deux enseignants-chercheurs en psychologie en STAPS (un PU et un MCF) de l'UFR Sciences ; deux sociologues (PU) dont un enseigne la psychologie sociale à l'IUT et l'autre de l'UFR Sciences titulaire d'une thèse de psychopathologie ; un historien (PU) de l'UFR LLSH, spécialiste de l'histoire de la santé mentale et des savoirs psych... D'autres enseignants et enseignants-chercheurs pour le tronc commun (histoire, statistiques, langues, communication, droit de la santé, criminologie, économie de la santé...) sont susceptibles d'être sollicités.

Parmi les personnes à recruter : deux postes actuellement fléchés en sociologie et occupés depuis plus de 6 ans par des ATER (un situé en UFR LLSH et un en IUT) pourront être transformés, l'un en MCF psychologie (UFR LLSH), pour la rentrée 2026, l'autre en MCF de psychologie sociale (IUT) pour la rentrée 2027. Un poste d'ATER de l'établissement pourra également être transformé en ATER de psychologie. Pour le bloc des enseignements transversaux notamment, sera privilégié le recrutement d'un professeur agrégé en Sciences économiques et sociales.

Plusieurs laboratoires (MIP, TEMOS, CREN, ESO...), concernés par la thématique, sont susceptibles de proposer des doctorants en mesure d'intervenir dans la formation. Nous en avons d'ores et déjà pressenti cinq.

Parmi les praticiens locaux : Nous envisageons de solliciter les psychiatres et psychologues du Service Santé des Etudiants, du CHM, de l'EPSM et des docteurs en psychologie, spécialistes du suicide, ainsi que des psychothérapeutes qui exercent au Mans, à Laval et dans les alentours.

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

*Préciser la part du volume horaire d'enseignement dédié à l'intervention de ces représentants :*

20% à 30% (300 à 400 heures) de professionnels / associations du secteur social, IME, EHPAD, centre d'addictologie, EPSM de la Sarthe, Centre hospitalier du Mans, collectivités territoriales ...



**Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien**

*Il s'agit du personnel non-enseignant qui vient en appui aux enseignants de la formation (ingénierie pédagogique, tutorat ...)*

Pour assurer la mise en place de la formation et accompagner les étudiants, le service APPUI de LMU et les ingénieurs pédagogiques apporteront leur soutien. De même que le pôle tutorat qui pourrait mettre en place du tutorat étudiant. Un ½ temps d'administratif pour l'année universitaire 2026/ 2027 et un plein temps à partir de la rentrée 2027

**Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement**

**3. Partenariats**

**Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public**

*Préciser si la formation doit être co-accréditée avec un ou des autres établissements d'enseignement supérieur ou s'il s'agit d'une simple convention de partenariat.*

**Internationalisation des formations**

*Préciser les accords particuliers qui s'attachent à cette formation (Erasmus Mundus ou autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, Alliances européennes etc).*

Membre de l'alliance d'universités européennes COLOURS, LMU pourra bénéficier de ce partenariat pour accueillir des étudiants internationaux, inviter des professeurs et envisager des collaborations en matière de formation et de recherche.

**Conventionnement avec une institution privée française**

*Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution (joindre la convention).*

**CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES**

**Si ouverture de spécialité de LP-BUT :**

- CONSEIL DE L'IUT (avis et date) :

**UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :**

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (avis et date) : avis favorable, 25/09/2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (avis et date) : avis favorable, 25/09/2025  
PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (avis et date) : 26/09/2025



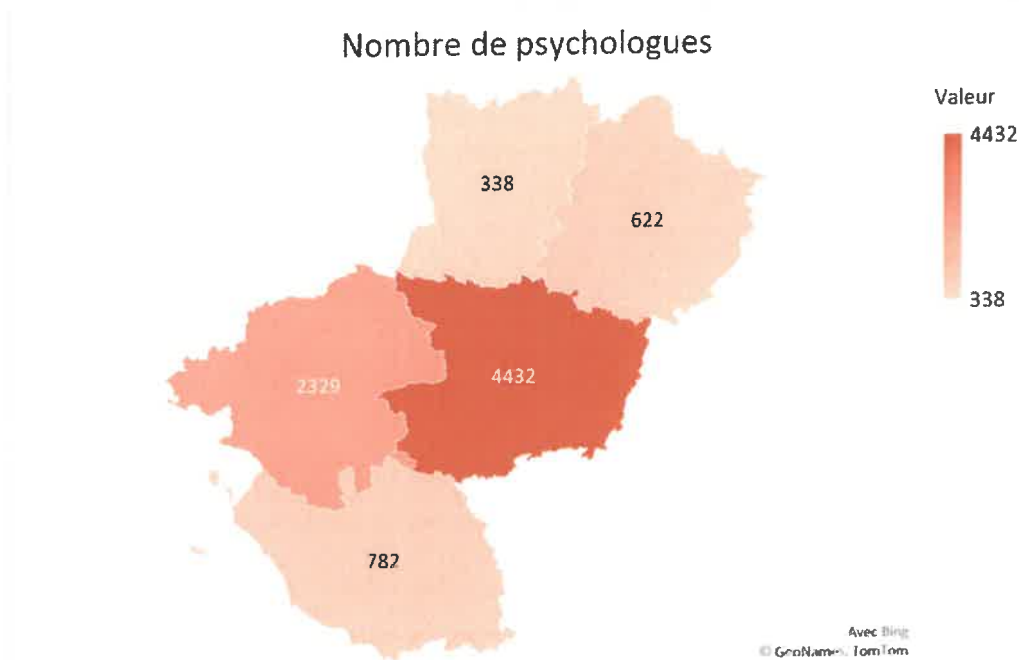
PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE(S) L'ETABLISSEMENT(S) CO-ACCREDITÉS (le cas échéant, signature) :

Annexe 1

Nombre de psychologues installés dans les Pays de la Loire :

Répertoire Partagé des Professionnels de la Santé (RPPS)

Départements	Valeur
Maine-et-Loire	4432
Loire-Atlantique	2329
Vendée	782
Sarthe	622
Mayenne	338



# DELIBERATION

## De la Commission de la Formation et Vie Universitaire

∞ Séance du 25 septembre 2025 ∞

**Demande d'accréditation : Licence Psychologie**

**LE MANS UNIVERSITÉ**  
**(Document en annexe)**

### La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.),

- VU** le code de l'Education et notamment son Art. L712-6-1  
**VU** la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et notamment son article 116  
**VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration, réuni en séance le 12 Octobre 2017,

#### APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

- **Adopte à la majorité : 19 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION (s)**

Le Mans, le 25 septembre 2025,

La Présidente de l'Université du Mans,  
Delphine Letort,



**Établissement : Le Mans Université**

**Intitulé de la mention / Spécialité : Psychologie / Création (Domaine SHS)**

### **1. Note stratégique**

Cette demande d'accréditation hors vague s'inscrit en cohérence avec la stratégie de formation de **Le Mans Université** (LMU) et l'ambition affirmée de la métropole de Le Mans de renforcer l'attractivité universitaire de la ville. Dans cette perspective, LMU et la ville ont travaillé de manière concertée afin d'élargir l'offre de formation, en particulier dans les domaines de la **psychologie et du secteur social**, notamment dans les champs de la **prévention et de la santé**. Une attention particulière est portée à la **santé mentale des jeunes, considérée à la fois comme un enjeu majeur du territoire et une priorité croissante des politiques publiques, désignée grande cause nationale en 2025**. Ce projet de formation répond à un besoin crucial sur le territoire dans un secteur fortement demandé. Les données sont à cet égard très parlantes. En effet, selon l'enquête menée par le bureau d'étude Aleniumconsultants (2022-2023) pour le compte de la ComUE Angers-Le Mans, 6 810 demandes ont été enregistrées sur Parcoursup pour intégrer la filière psychologie à Angers. Parmi elles, 84 % (soit 5 448 candidats) provenaient des départements de La Sarthe, de La Mayenne et du Maine-et-Loire. Pourtant, en 2022 seulement 402 étudiants ont été admis, dont plus d'un tiers issu de la Sarthe et de La Mayenne. Ce chiffre ne prend pas en compte les nombreux étudiants obligés de se tourner vers d'autres établissements du Grand Ouest, faute de places disponibles localement ou de ne pas faire de demandes. D'autre part, les départements de La Sarthe et de La Mayenne subissent depuis de nombreuses années un processus de désertification dans les métiers de la santé, en particulier dans le domaine de la prise en charge des souffrances psychiques, chez les jeunes notamment. La formation proposée permettra de pallier, en partie, ce manque de professionnels dans le domaine de la prévention et de la santé mentale, et ainsi rendre plus attractifs ces deux départements qui accueillent les deux sites de LMU. Les conclusions du bureau d'étude Aleniumconsultants confirment la pertinence de ce projet :

- Un déficit marqué de formations dans les départements de La Sarthe et de la Mayenne pour les métiers relevant des domaines de la prévention et de la santé
- La nécessité de proposer une formation accessible sur le territoire, afin de répondre aux besoins en compétences dans la région.

Cette formation s'inscrit donc pleinement dans une démarche d'ancrage territorial, offrant une solution concrète aux étudiants, aux acteurs socio-économiques locaux et plus largement à la population.

#### ***Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global (quelles transformations, fermetures etc. sont envisagées dans l'ensemble de l'offre de formation et à quelle échéance ?)***

L'ouverture de cette nouvelle filière se fera dans un contexte de mutation marquée par la fermeture de la licence Métiers du numérique, de la licence d'allemand, du Master 1 de management du sport en 2025 et du Master 2 en 2026. De plus, tous les volumes d'heures d'enseignement à LMU ont été revus pour se rapprocher d'un plafond de 1500 heures pour les licences et de 750 heures pour les masters dès la rentrée 2025. Pour l'organisation de cette formation, il sera possible de s'appuyer sur cinq collègues (EC) déjà en poste à LMU. De plus, il est prévu de redéployer deux postes en psychologie actuellement fléchés en sociologie et occupés par des ATER (un situé en UFR LLSH et un à l'IUT-GEA). Un autre poste de MCF sera également publié en psychologie. A noter que plusieurs laboratoires (MIP, TEMOS, CREN, ESO...), concernés par la thématique, sont susceptibles de proposer à des doctorants (en psychologie, en psychologie sociale et en histoire de la santé mentale) d'intervenir dans la formation. Nous en avons d'ores et déjà pressenti cinq. Par ailleurs, Le Mans Métropole considère que la création d'un département de psychologie participe pleinement à la priorité qu'elle accorde à la croissance du nombre d'étudiants sur l'agglomération. Première collectivité d'appui à l'université, Le Mans Métropole apportera un soutien spécifique à la création et au lancement de cette formation. Les premières années d'étude sont déterminantes dans la future installation des diplômés ; la création de cette licence permettra d'alimenter le vivier de professions sous-dotées dans le territoire.

#### ***Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires.***

Cette formation sera intégrée à l'offre de l'UFR Lettres Langues Sciences Humaines (LLSH). Sa mise en place pourra bénéficier de la synergie initiée au sein de l'établissement autour de l'institut SANA (Santé, Bien-être, Autonomie), du Pôle d'Excellence des Formations Sanitaires et Sociales du Mans, soutenu par l'Agence Régionale de Santé et porté par la Région Pays de Loire qui ouvrira ses portes en 2026 pour accueillir les formations dans les domaines sanitaire et social, dont le Centre de Formation et de recherche à la relation d'Aide et de Soins (CEFRAS), l'Établissement Public de Santé

Mentale (EPSM) de la Sarthe, la Croix-Rouge, le Centre Hospitalier du Mans (CHM). Ce pôle d'excellence est situé à proximité du campus, ce qui facilitera les collaborations. Par ailleurs, les expertises pédagogiques de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et de l'UFR Sciences et Techniques pourront être mobilisées.

Cette formation se distingue des offres des autres universités du grand Ouest au regard des contenus des **deux parcours proposés : 1) Parcours Psychologie - prévention et santé, 2) Parcours Métiers du social - prévention et santé**. Le premier parcours a vocation à former des étudiants en psychologie dans le domaine de la prévention en lien avec la santé : prévention des addictions, prévention des comportements à risque et des conduites extrêmes, prévention des troubles psychiques des jeunes notamment, prévention des risques psychosociaux... Les lauréats pourront se porter candidats soit à des masters de psychologie, d'ergonomie, de criminologie dans d'autres universités... soit à des masters de LMU (Études sur l'enfance et la jeunesse, Études sur le genre, Economie de la santé, et à l'avenir Psychologie) ou bien encore s'insérer dans le monde du travail dans les métiers de la *Care* (Animateur socioculturel, Chargé de développement social, Chargé de projet ou d'action sociale, Médiateur social / santé, Coordinateur ou assistant de projet, Animateur-riche de prévention santé, Chargé-e de projet santé sociale, Conseiller/e en emploi et insertion). Le second formera des professionnels des secteurs médico-social et socio-éducatif : prévention des conduites extrêmes et de la délinquance des jeunes notamment, prévention du harcèlement, prévention des risques psychosociaux, renforcement des compétences psychosociales... Les lauréats de ce parcours pourront s'orienter vers des masters dont ceux de LMU, passer des concours pour intégrer des formations professionnalisantes (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Service pénitentiaire d'insertion et de probation, Éducateurs spécialisés, Assistant.es social.es, mandataires judiciaires, moniteur-éducateur, conseiller en économie sociale et familiale...) ou bien encore s'insérer dans le monde du travail dans les métiers de la prévention et du secteur socio-éducatif (Chargé-e de projet en action sociale, Chargé-e d'études en santé publique et protection sociale, Chargé-e de développement social, Animateur-riche socioculturel-le, Médiateur-riche social-e, Assistant-e de gestion dans le secteur sanitaire et social, Adjoint-e de direction en établissement de santé ou médico-social, Chargé-e d'insertion sociale et professionnelle). Ces deux parcours pourront également conduire vers une licence professionnelle dans le domaine de l'animation socio-culturelle, du vieillissement, du service à la personne..., et vers le concours de professeur des écoles de l'Éducation Nationale.

Son attractivité devrait s'étendre bien au-delà des départements de La Sarthe et de La Mayenne, en touchant également le sud de l'Orne, l'Eure-et-Loir, l'ouest du Loir-et-Cher et potentiellement la région parisienne, grâce à la proximité des axes autoroutiers et ferroviaires, mais aussi en raison d'un coût de la vie plus abordable (notamment en matière de logement). Cette implantation stratégique permettra de répondre aux besoins d'un bassin élargi d'étudiants, tout en renforçant l'ancrage territorial de l'établissement.

***Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés.***

Forts des relations nouées de longue date avec les secteurs professionnels concernés (associations du secteur social, IME, EHPAD, centres d'addictologie, EPSM de la Sarthe, Centre hospitalier du Mans, Pôle d'Excellence Santé et Sanitaire du Mans, Santé au travail 72...), les porteurs de cette formation pourront bénéficier : de l'apport de professionnels qui assureront certains enseignements ; de lieux de stage ; et de débouchés professionnels à l'issue de la licence 3, par exemple dans les collectivités locales, les villes du Mans (Prévention/santé/insertion/CCAS) et de Laval. Le Mans Métropole avec laquelle nous travaillons de concert sera également une institution susceptible d'accueillir des stagiaires voire de recruter des lauréats de la formation dans le secteur jeunesse notamment. Certains enseignants-chercheurs, membres de l'équipe pédagogique, possèdent une expertise reconnue dans les domaines de la délinquance et de la santé mentale. Ils collaborent régulièrement avec l'établissement pénitentiaire des Croisettes, le Centre éducatif fermé La Roulière, l'EPSM et les associations du secteur socio-éducatif. Ces institutions pourront également accueillir des stagiaires. Enfin, les entreprises du secteur privé, partenaires de LMU *via* des conventionnements, pourront aussi proposer des stages aux étudiants.

***Objectifs en matière de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)***

Comme le révèlent les résultats de l'enquête réalisée par le bureau d'étude Aleniumconsultants, le nombre d'étudiants intéressés – en particulier dans La Sarthe et de La Mayenne – s'annonce particulièrement élevé. Ainsi, nous estimons qu'entre 100 et 120 candidats pourraient être retenus dès la première année de psychologie à LMU. Cette ouverture locale permettrait de répondre à une demande croissante tout en contribuant à alléger la pression exercée sur l'Université d'Angers.

## 2. Description de la formation

<b>Intitulés des parcours de formation :</b>	<b>Parcours Psychologie - prévention et santé Parcours Métiers du social - prévention et santé</b>
<b>Organisation de la formation :</b>	<p><i>Schéma général, portails, mutualisation des parcours, articulation des différentes années, socle commun etc.</i></p> <p>Elle sera organisée en 4 blocs de compétences par an dont 3 centrés sur la psychologie et 1 transversale comprenant des enseignements de langue, de SHS, de découverte du milieu professionnel. Il est prévu que cette formation soit organisée en deux parcours à partir de la L2 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Parcours Psychologie - prévention et santé</b></li><li>• <b>Parcours Métiers du social - prévention et santé</b></li></ul>
<b>Modalités d'enseignement :</b>	<p><i>Préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; si des modalités de formation à distance sont prévues etc.)</i></p> <p>La formation se fera en formation initiale et continue. Elle sera conçue selon le principe de l'approche par compétences (APC) en lien avec le service APPUI de LMU.</p>
<b>Volume horaire de la formation :</b>	1500 heures
<b>Lieux de la formation :</b>	LMU sites du Mans et de Laval
<b>Moyens techniques et locaux :</b>	Amphithéâtres et salles sur les deux sites ; cours magistraux en visio-conférence pour les étudiants du site de Laval.
<b>Liens avec la recherche :</b>	<p><i>Préciser le nom et les caractéristiques de l'unité de recherche (ou des unités) à laquelle la formation est adossée (à décliner, le cas échéant, par parcours).</i></p> <p>La formation sera adossée sur plusieurs laboratoires en lien avec la thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• CREN. <a href="https://cren.univ-nantes.fr">https://cren.univ-nantes.fr</a></li><li>• ESO. <a href="https://eso.cnrs.fr/">https://eso.cnrs.fr/</a></li><li>• MIP. <a href="https://mip.univ-nantes.fr/">https://mip.univ-nantes.fr/</a></li><li>• TEMOS. <a href="https://temos.cnrs.fr/">https://temos.cnrs.fr/</a></li></ul>
<b>Liens avec le monde socio-économique :</b>	<p><i>Essentiellement pour les formations à insertion professionnelle directe, préciser la nature et le nom des partenaires socio-économiques de la formation</i></p> <p>Associations du secteur social, IME, EHPAD, centres d'addictologie, EPSM de la Sarthe, Centre hospitalier du Mans... structures avec lesquelles nous avons des relations étroites et nouées de longue date.</p>
<b>Capacité en 1<sup>ère</sup> année et prévision sur l'ensemble du diplôme (y compris pour les éventuels parcours) :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L1 : 120</li><li>• L2 : 70/80 dont 35/40 en Parcours Psychologie et 35/40 en Parcours Métiers du social</li><li>• L3 : 70/80 dont 35/40 en Parcours Psychologie et 35/40 en Parcours Métiers du social</li></ul> <p>S'agissant d'une filière en forte demande, il est probable que le nombre de candidatures en première année (L1) soit élevé. Toutefois, pour des raisons liées à la capacité d'accueil, aux moyens actuels disponibles, et afin d'assurer les meilleures conditions de réussite pour les étudiants, nous prévoyons de limiter les effectifs à 120 places en L1 entre 2026 et 2029. Ce plafond pourra être réévalué à l'avenir en fonction de l'évolution des besoins et des ressources.</p>

Origine des publics :

Bacheliers, professionnels et réorientations

### 3. Présentation de l'équipe pédagogique

**Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation**

*Préciser s'il s'agit de PR, MCF ou PRAG ; Indiquer leur section CNU*

Parmi les personnes déjà en poste : deux enseignants-chercheurs en psychologie en STAPS (un PU et un MCF) de l'UFR Sciences ; deux sociologues (PU) dont un enseigne la psychologie sociale à l'IUT et l'autre de l'UFR Sciences titulaire d'une thèse de psychopathologie ; un historien (PU) de l'UFR LLSH, spécialiste de l'histoire de la santé mentale et des savoirs psys... D'autres enseignants et enseignants-chercheurs pour le tronc commun (histoire, statistiques, langues, communication, droit de la santé, criminologie, économie de la santé...) sont susceptibles d'être sollicités.

Parmi les personnes à recruter : deux postes actuellement fléchés en sociologie et occupés depuis plus de 6 ans par des ATER (un situé en UFR LLSH et un en IUT) pourront être transformés, l'un en MCF psychologie (UFR LLSH), pour la rentrée 2026, l'autre en MCF de psychologie sociale (IUT) pour la rentrée 2027. Un poste d'ATER de l'établissement pourra également être transformé en ATER de psychologie. Pour le bloc des enseignements transversaux notamment, sera privilégié le recrutement d'un professeur agrégé en Sciences économiques et sociales.

Plusieurs laboratoires (MIP, TEMOS, CREN, ESO...), concernés par la thématique, sont susceptibles de proposer des doctorants en mesure d'intervenir dans la formation. Nous en avons d'ores et déjà pressenti cinq.

Parmi les praticiens locaux : Nous envisageons de solliciter les psychiatres et psychologues du Service Santé des Etudiants, du CHM, de l'EPSM et des docteurs en psychologie, spécialistes du suicide, ainsi que des psychothérapeutes qui exercent au Mans, à Laval et dans les alentours.

**Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation**

*Préciser la part du volume horaire d'enseignement dédié à l'intervention de ces représentants :*

20% à 30% (300 à 400 heures) de professionnels / associations du secteur social, IME, EHPAD, centre d'addictologie, EPSM de la Sarthe, Centre hospitalier du Mans, collectivités territoriales ...

**Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien**

*Il s'agit du personnel non-enseignant qui vient en appui aux enseignants de la formation (ingénierie pédagogique, tutorat ...)*

Pour assurer la mise en place de la formation et accompagner les étudiants, le service APPUI de LMU et les ingénieurs pédagogiques apporteront leur soutien. De même que le pôle tutorat qui pourrait mettre en place du tutorat étudiant.

Un ½ temps d'administratif pour l'année universitaire 2026/ 2027 et un plein temps à partir de la rentrée 2027

**Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement**

### 4. Partenariats

**Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public**

*Préciser si la formation doit être co-accréditée avec un ou des autres établissements d'enseignement supérieur ou s'il s'agit d'une simple convention de partenariat.*

**Internationalisation des formations**

*Préciser les accords particuliers qui s'attachent à cette formation (Erasmus Mundus ou autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, Alliances européennes etc).*

Membre de l'alliance d'universités européennes COLOURS, LMU pourra bénéficier de ce partenariat pour accueillir des étudiants internationaux, inviter des professeurs et envisager des collaborations scientifiques.

**Conventionnement avec une institution  
privée française**

*Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution (joindre la convention).*

**CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES**

**Si ouverture de spécialité de LP-BUT :**

- CONSEIL DE L'IUT (avis et date) :

**UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :**

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (avis et date) :

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (avis et date) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (date et signature) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE(S) L'ETABLISSEMENT(S) CO-ACCREDITÉS (le cas échéant, signature) :

**ANNEXE - DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS DANS UNE SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE**

Établissement :

IUT de rattachement :

Code UAI de l'IUT :

Adresse :

Spécialité de LP BUT concernée par la demande (intitulé de la formation) :

Code formation sur Parcoursup de la LP BUT

(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)<sup>1</sup> :

Année d'ouverture de la LP BUT :

Parcours existant(s) :

Demande d'ouverture du parcours (intitulé du parcours) :

Demande de fermeture du parcours (intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup) :

Adresse du site d'implantation du parcours (si différent du site de la spécialité) :

Nombre de groupes :

Formation initiale ou en alternance :

**CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES**

1 – IUT DE ...

<sup>1</sup> Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup



- CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) :

2 – UNIVERSITE DE ...

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)
- 

DOC DE TRAVAIL